

Réunion plénière du mercredi 26 février 2014***Membres présents :***

Jan Verhoeve, président, Dominique Darte, Guy Girouille, Ariel Gonzalez Ruiz, Lodewijk Goubert, Thierry Lhoest, Henri Olivier, Laurence Pinte, Maria Ploumen, José Vilain, membres.

Membres représentés par procuration :

Catherine Dendauw, Daisy Vervenne.

Lors de cette réunion plénière, plusieurs sujets ont été examinés.

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Date de clôture de l'exercice ;
- Traitement comptable des charges d'intérêts ;
- Correction des comptes annuels ;
- Traitement comptable des titres au porteur qui n'ont pas été convertis en titres nominatifs ou dématérialisés au 31 décembre 2013 conformément à la loi du 14 décembre 2005 portant suppression des titres au porteur ;
- Traitement comptable chez l'usufruitier (emphytéote, superficiaire) et chez le nu-propriétaire (tréfoncier) d'opérations d'acquisition ou de vente d'un droit d'usufruit ou de nue-propriété sur immobilisations corporelles – révision de l'avis CNC 162/2.